

service loisirs

Damien Castelli
dcastelli@evere.brussels
tél. 02 247 63 87
fax 02 247 63 59

Madame Claire Finné
Conseillère communale
Avenue Jules Bordet, 50
1140 Evere

date 21 septembre 2020
référence
concerne Questions écrites concernant les terrains de tennis du Triton

Madame la Conseillère communale,

Suite à vos questions, voici les éléments de réponse.

En réponse à vos questions :

Pourquoi n'avez-vous pas pu rouvrir les terrains de tennis communaux pendant l'été ?

Pendant l'été, le Triton était toujours fermé pour cause de travaux, dont les délais ont dû être rallongés suite aux mesures Covid. Il n'y avait donc pas de caissière pour prendre les rendez-vous et les paiements, ni de technicien afin d'assurer le suivi des installations de tennis. De plus, au vu des interventions prévues dans tout le bâtiment, et pour une question de sécurité, il n'aurait pas été prudent de laisser circuler le grand public dans les installations.

Pourquoi n'avez-vous pas pu ouvrir en même temps que la piscine au 1er septembre ?

Pour rappel, l'activité principale du Triton est sa piscine. La réouverture d'une piscine après de nombreux mois de travaux se fait rarement sans surprises (qualité de l'eau, fonctionnement des machines, problèmes dans l'infrastructure, etc ...). Le personnel doit pouvoir être prêt à intervenir à tout moment en cas de besoin. A cette difficulté se rajoute celle du contexte sanitaire, qui a nécessité la mise en place de procédures spécifiques jamais appliquées jusque-là, comme :

- les règles de distanciation, aussi bien à la caisse que dans les vestiaires.
- les règles d'hygiène et de maintenance, avec régulièrement le nettoyage et la désinfection des installations.

Il était donc nécessaire de s'assurer, dans un premier temps, que la réouverture de la piscine se passe sans problème. Une fois cette étape passée, les activités plus secondaires, telles que le tennis, vont pouvoir aussi être relancées progressivement.

Quand envisagez-vous de les rouvrir et sous quelles conditions ?

Si la mise en route continue à se passer correctement, et que les mesures Covid actuelles restent inchangées, la réouverture sera prévue dans les prochaines semaines.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

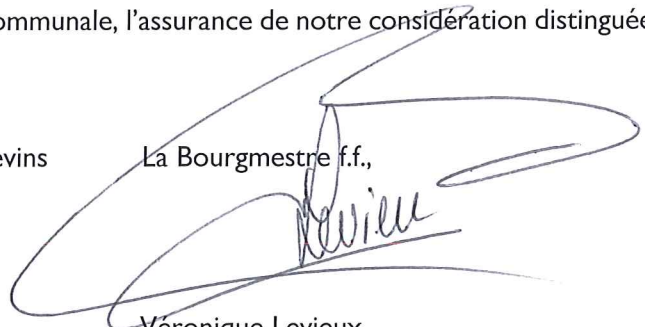
Veillez agréer, Madame la Conseillère communale, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins
Par ordonnance :



Dirk Borremans
Secrétaire communal

La Bourgmestre f.f.,



Véronique Leveux